



CONSEIL D'ÉTAT section de législation

Quatrième chambre

La demande d'avis introduite le 23 décembre 2022 par la Ministre, membre du Collège de la Commission Communautaire française, chargée de la Cohésion sociale et des Infrastructures sportives sur un projet d'arrêté 2022/1688 du Collège de la Commission communautaire française 'modifiant l'arrêté du Collège de la Commission communautaire française du 20 juin 2019 portant exécution du décret de la Commission communautaire française du 30 novembre 2018 relatif à la cohésion sociale et modifiant l'arrêté du Collège de la Commission communautaire française du 11 septembre 1997 portant exécution du décret du 5 juin 1997 portant création du Conseil consultatif bruxellois francophone de l'Aide aux personnes et de la santé', portant le numéro 72.836/4 du rôle de la section de législation du Conseil d'État, a été rayée du rôle le 25 janvier 2023, conformément à l'article 84, § 4, alinéa 2, des lois 'sur le Conseil d'État', coordonnées le 12 janvier 1973.